

Projet d'établissement Conservatoire Musique, Danse et Théâtre de Drancy 2019-2026

- Un établissement en pleine évolution dans la perspective d'un projet culturel ambitieux avec la construction d'un établissement Conservatoire – Médiathèque doté d'un auditorium.
- Un conservatoire favorisant l'accès au plus grand nombre, ouvert sur la Ville.
- Véritable pôle ressources, l'établissement s'inscrit dans une démarche pédagogique innovante et de création dans un réel souci d'accompagnement des usagers, ouvert sur les différentes esthétiques avec le souhait permanent d'une exigence artistique.



Juin 2019

Sommaire

Introduction générale

1. Rappel historique et contextuel
2. Les missions
3. L'objectif de demande de classement
4. La méthode d'élaboration du projet
5. Les grands enjeux
6. Un diagnostic partagé

Le conservatoire de Drancy, aujourd'hui

I. L'offre pédagogique

1. L'enseignement artistique : musique, danse et théâtre
2. Des parcours diversifiés
3. Les spécificités
4. L'évaluation
5. Pédagogie, les chiffres
6. Les pratiques collectives
7. La musique de chambre

II. L'action culturelle

III. Les partenaires

1. L'Education Nationale
2. Les partenaires culturels municipaux et le lien avec les associations

IV. Les ressources

1. Les ressources humaines
2. Le pilotage de l'établissement
3. Les ressources documentaires
4. Les conditions matérielles
5. Les ressources financières

Le conservatoire de Drancy, demain

I. Le projet d'établissement, un document stratégique, un projet de service

1. Les orientations stratégiques
2. Les objectifs pédagogiques et artistiques qui les accompagnent

II. Les axes du projet et les actions à développer

Axe 1 : Le projet du nouveau Conservatoire - Médiathèque

Axe 2 : L'élargissement de l'offre pédagogique et le renforcement des classes et esthétiques les moins développées

- Action 1: Les esthétiques à développer
- Action 2: Conforter certaines disciplines

- Action 3: Diversification des parcours artistiques : diplômant, non diplômant, parcours adapté, pratique amateur...
- Action 4: Mise en place de classes à aménagements d'horaires, voire de classes à horaires aménagés
- Action 5: Offrir la possibilité d'une pratique artistique « tout au long de la vie » au sein du Conservatoire
- Action 6 : Développer la transversalité entre les disciplines et les esthétiques

Axe 3 : La valorisation des pratiques collectives

- Action 1 : Participation de l'ensemble des élèves à au moins une pratique collective et à l'implication dans la vie culturelle
- Action 2 : Développer des actions communes
- Action 3 : Développement de l'accompagnement pour les instruments polyphoniques
- Action 4 : Pratiquer la musique de chambre

Axe 4 : La structuration de certains départements

- Action 1 : Structuration de la filière voix
- Action 2 : Mise en place des parcours en musiques actuelles et improvisées
- Action 3 : Structuration du département de la danse
- Action 4 : Structuration du département théâtre

Axe 5 : Valoriser et développer les dispositifs pédagogiques novateurs et de création

- Action 1 : Etendre le dispositif Transpédagogique aux autres départements musicaux
- Action 2 : La transversalité avec le dispositif pluridisciplinaire
- Action 3 : La classe de Musique et Création
- Action 4 : Développer le travail en transversalité entre les spécialités

Axe 6: Le conservatoire conforte son rôle d'acteur culturel sur le territoire

- Action 1 : Développer la participation des ensembles dans les concerts et spectacles
- Action 2 : Renforcement des partenariats existants et recherche de nouveaux partenaires
- Action 3 : Développer des actions hors les murs vers d'autres structures de la Ville (centres de loisirs, maisons de retraite, fêtes de quartiers, avec d'autres conservatoires...)
- Action 4 : S'inscrire dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Action 5 : Recréer des liens avec les villes jumelles

Axe 7 : Former et renforcer le personnel

- Action 1 : Mise en place d'un plan de formation
- Action 2 : Recrutement d'un coordonnateur des actions culturelles

Axe 8 : La communication

- Action 1 : Consolider l'image du conservatoire
- Action 2 : Rendre plus performante la gestion dématérialisée

III. Le plan d'actions

Introduction générale

1. Rappel historique et contextuel

La commune de Drancy (plus de 70 000 habitants) fait partie de la banlieue Nord de Paris et se situe dans le département de la Seine-Saint-Denis en région Ile de France. Le département comptabilise une population la plus jeune de France. La commune a intégré la Métropole du Grand Paris, Paris Terres d'Envol.

Le conservatoire de Drancy a été créé en 1965. Tout d'abord conservatoire municipal, il a obtenu l'agrément par le Ministère de la Culture pour devenir conservatoire agréé.

Le conservatoire a connu ensuite une gestion par la communauté de communes Drancy - Dugny - Le Bourget puis par l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol pour un retour en janvier 2017 à une gestion sous la compétence de la Ville.

Suite à des problèmes d'hygiène et de sécurité, il y a une dizaine d'années, le conservatoire a été dans l'obligation de déménager pour venir s'installer dans un ancien collège avec des locaux non adaptés thermiquement et phoniquement.

Malgré ces difficultés, on peut constater une équipe pédagogique et administrative investie qui évolue dans un esprit de convivialité. La cour intérieure facilite les relations humaines entre élèves, parents et l'ensemble de personnel. Il est à souligner qu'un parking est à la disposition des usagers et du personnel ce qui favorise grandement la venue au Conservatoire.

La Municipalité s'est positionnée sur un projet ambitieux avec la construction d'un établissement culturel (conservatoire – médiathèque) sur le quartier Petit Drancy (Gaston Roulaud) où sont situées les Classes à Horaires Aménagés (CHAM), proche de l'ancien conservatoire. Le futur équipement se situera en entrée de ville, proche du tramway, permettant de rejoindre facilement la station de métro Pablo Picasso à Bobigny. Une nouvelle gare RER est également prévue sur le secteur.

Actuellement, le conservatoire compte environ 830 élèves dans les 3 spécialités.

2. Les missions

Le Conservatoire de Drancy est un établissement d'enseignement artistique spécialisé dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre. Ses missions sont de sensibiliser et d'initier tous les publics à une pratique artistique vivante. Dans une réflexion pédagogique permanente, le conservatoire offre un accompagnement pédagogique de qualité grâce à un enseignement dynamique et passionné. Il est en capacité d'accueillir les élèves en difficulté et en situation de handicap.

En partenariat avec l'Education Nationale et les institutions culturelles de la Ville, le conservatoire contribue, par son action, à la réduction des inégalités dans le domaine de l'éducation artistique.

Outre ses missions pédagogiques et artistiques, le conservatoire assure également des missions culturelles dans le cadre de sa diffusion sur le territoire. Il contribue à développer des partenariats avec d'autres structures.

3. L'objectif de demande de classement

En 2015, le conservatoire de Drancy, au même titre que tous les conservatoires agréés par l'Etat, aurait dû faire la demande pour le renouvellement de son classement (cf. Décrets n°2006-1248 du 12 octobre 2006 relatif au classement des établissements et n° 2013-748 du 14 août 2013 relatif à la prolongation et au renouvellement du classement des établissements).

La demande n'a pas été effectuée dans les délais impartis. Compte tenu des orientations culturelles de la Ville, la demande de renouvellement du classement est devenue une priorité de manière à reconnaître la qualité de l'enseignement et de ses actions en matière de partenariats et de diffusion. Cette validation de classement permettra d'engager les différentes procédures de demandes d'aides financières pour la construction d'un établissement culturel conservatoire - médiathèque de la ville de Drancy.

En conséquence, l'élaboration d'un projet d'établissement est devenue une nécessité. Ce projet d'établissement relate un état des lieux et propose un plan d'actions avec des axes de développement en conformité aux missions des établissements publics d'enseignement artistique, en respectant les textes et orientations officiels en vigueur à savoir :

- La chartre de l'enseignement artistique (2001),
- Le schéma d'orientation (2008) du Ministère de la Culture.

Dans un contexte d'évolution du conservatoire et compte tenu du projet ambitieux de la construction d'un nouvel équipement conservatoire - médiathèque, dans une zone prioritaire de la Ville., il serait souhaitable que le conservatoire puisse bénéficier du soutien de l'Etat pour des conseils pédagogiques et financiers dans le cadre du projet de réalisation de ce nouvel équipement.

Etant donné les ambitions et du potentiel existant, une demande de classement « conservatoire à rayonnement départemental » a été sollicitée.

4. La méthode de l'élaboration du projet d'établissement

Conçu par le Directeur de l'établissement, ce projet a été construit avec toute la concertation nécessaire à son élaboration avec l'équipe pédagogique et administrative, les partenaires concernés.

Ce document peut être considéré comme un outil de pilotage et un moyen de fixer des objectifs à destination des équipes, des tutelles (administratives et élues), des usagers. Le présent projet a été élaboré pour une durée de 7 ans. Celui-ci devrait correspondre au déménagement dans le nouvel équipement.

Il est à préciser que le Directeur a pris ses fonctions en mai 2018. Le conservatoire dispose de très peu d'archives étant donné que l'équipe administrative a été entièrement renouvelée.

La nouvelle équipe de direction a procédé à une réorganisation du service. Des directives ont été données pour mettre en place une organisation conforme aux préconisations du schéma d'orientation du Ministère.

5. Les grands enjeux

Le conservatoire de Drancy prépare son avenir et son changement dans un nouvel équipement. C'est un enjeu important qui mérite toute la préparation nécessaire à l'installation des usagers et de l'ensemble du personnel.

Dans cette perspective de classement, il faudra également consolider l'organisation et développer des projets pédagogiques dans une démarche innovante et créative. La dynamique du projet d'éducation artistique et culturelle du conservatoire constitue également un enjeu très fort.

6. Un diagnostic partagé

En juin 2018, un diagnostic a été réalisé de manière à disposer d'un état des lieux du conservatoire de Drancy. Ce diagnostic précise les points forts et les points à améliorer et permet de se projeter vers l'avenir. Ce document a été partagé par l'ensemble des équipes et une présentation a également eu lieu lors du Conseil Consultatif d'Etablissement du 30 novembre 2018.

Le Conservatoire de Drancy, aujourd'hui

I. L'offre pédagogique

1. Enseignement artistique : musique, danse, théâtre

Le conservatoire de Drancy propose une offre pédagogique importante et diversifiée avec des parcours diplômants et non diplômants mis en place à la rentrée 2018 :

- Des parcours diversifiés sont proposés pour la musique allant du jardin musical (dès l'âge de 3 ans) au 3^{ème} cycle avec également des classes à horaires aménagées pour les classes élémentaires.
- Concernant la danse, il existe un cursus de l'initiation au 3^{ème} cycle avec en complément de la formation des ateliers.
- L'enseignement du théâtre fonctionne sous la forme d'ateliers accessibles dès l'âge de 6 ans, permettant une sensibilisation dès le plus jeune âge.

L'établissement, dans sa politique d'ouverture à tous les publics, accueille les adultes, particulièrement dans les pratiques collectives, ce qui permet le développement de la pratique amateur dans les trois spécialités.

Les départements pédagogiques et les disciplines enseignées

Tous les instruments de l'orchestre symphonique sont représentés, ce à quoi s'ajoutent la diversité des esthétiques. Voici le détail des disciplines enseignées, structurées en 10 départements pédagogiques auxquelles s'ajoutent le département des pratiques collectives sur les 3 spécialités (Musique, Danse et Théâtre).

Formation Musicale / Création: jardin, éveil, initiation, cycle 1, 2 et 3, écriture, analyse, histoire de la musique et préparation à l'option musique au baccalauréat, MAO (Musique Assistée par Ordinateur), composition, prise du son, enregistrement.

Instruments à cordes :

Violon, alto, violoncelle, contrebasse

Instruments à vent :

- Bois : Flûte traversière, flûte à bec, hautbois, clarinette, saxophone, basson, basson baroque.
- Cuivres : trompette, trompette naturelle, cornet, cor, trombone, tuba, saxhorns.

Percussions : classique, africaine, cubaine.

- Batterie

Claviers : piano, claviers numériques, synthétiseur, accordéon.

Instruments polyphoniques : guitare, harpe.

Musiques actuelles et improvisées : Piano jazz, synthétiseur, saxophone jazz, guitare électrique et basse, batterie, chant.

Voix : Chant lyrique, chant musiques actuelles, chant choral.

Danse : Classique, Modern jazz, Afro-Brésilienne.

Théâtre

2. Des parcours diversifiés

Le Conservatoire propose aux élèves, dès l'âge de 3 ans, des parcours organisés en cycle d'études, conformément aux préconisations du schéma d'orientation pour les trois spécialités.

Cycle d'éveil (uniquement pour la musique) et d'initiation

Cycle 1, 2 et 3 pour l'obtention du Certificat d'Etudes Musicales, chorégraphiques et théâtrales.

Au-delà du cycle 3, il y a la possibilité de poursuivre les études dans un cycle de perfectionnement.

Concernant le théâtre, il est proposé un cycle d'initiation dès l'âge de 6 ans et une progression sous différents cycles d'études conformément au schéma d'orientation pédagogique et d'organisation de l'enseignement initial du théâtre dans les établissements d'enseignement artistique (juillet 2005).

3. Les spécificités

- Accueil des élèves en difficulté, en situation de handicap avec la mise en place d'un parcours adapté.
- La possibilité de poursuivre sa formation dans un parcours non diplômant.
- La possibilité de continuer sa pratique artistique dans les pratiques collectives.

4. L'évaluation

L'évaluation est une préoccupation permanente des enseignants. La réflexion est engagée avec l'ensemble de l'équipe. Le principe du contrôle continu est mis en place afin de respecter les vitesses d'acquisition et les rythmes d'évolution propres à chaque élève. Cela permet ensuite à l'équipe pédagogique de déterminer le moment opportun, dans le cursus d'un élève, pour le passage d'un cycle.

L'évaluation est formative et enrichit l'élève pédagogiquement. Elle contribue également à le responsabiliser et l'habitue, dès que possible, à évaluer lui-même la qualité de son travail et son évolution.

Pour les disciplines individuelles, le contrôle continu se déroule dans le cadre de concerts publics du Conservatoire. Plusieurs formes ont été mises en place : les auditions, les intermèdes et les préludes.

- **« Les auditions »** : l'audition de classe est organisée sous la responsabilité de l'enseignant. C'est un moment musical privilégié pour habituer les élèves à se produire en public.
- **« Les intermèdes »** : Instants de diffusion encadrés par l'équipe enseignante, organisés régulièrement tout au long de l'année à l'auditorium du Conservatoire.
- **« Les Préludes »** : Instants forts de la diffusion, alliant prestations en soliste et musique d'ensemble, croisement avec les pratiques théâtrales et/ou chorégraphiques. Les Préludes peuvent ponctuellement servir de support pour l'évaluation d'un élève dans le cadre du contrôle continu.

Le Gala de danse et la participation au festival du théâtre amateur « Mai en scène » peuvent servir d'évaluation pour les danseurs et comédiens.

L'évaluation de fin de cycle

La réflexion a été menée pour apporter les modifications au règlement pédagogique conformément au schéma d'orientation. L'évaluation est un sujet essentiel dans la réflexion pédagogique. L'objectif a été d'apporter une évaluation valorisant le parcours de l'élève.

Aussi, l'évaluation de fin de cycle vise à établir, à un moment donné et en un temps donné, un bilan des acquisitions de l'élève. Il permet de vérifier la réalisation des objectifs précédemment fixés. Elle a un caractère formateur et permet à l'élève de se placer en situation de concert. Le bilan de fin de cycle tient compte des notes et appréciations du contrôle continu et de l'avis du professeur de l'élève. Pour l'ensemble des évaluations de fin de cycle, un jury extérieur est invité.

L'élève a la possibilité de rencontrer le jury invité pour recevoir ses conseils et faire le bilan de sa prestation.

Le suivi administratif de la scolarité de chaque élève

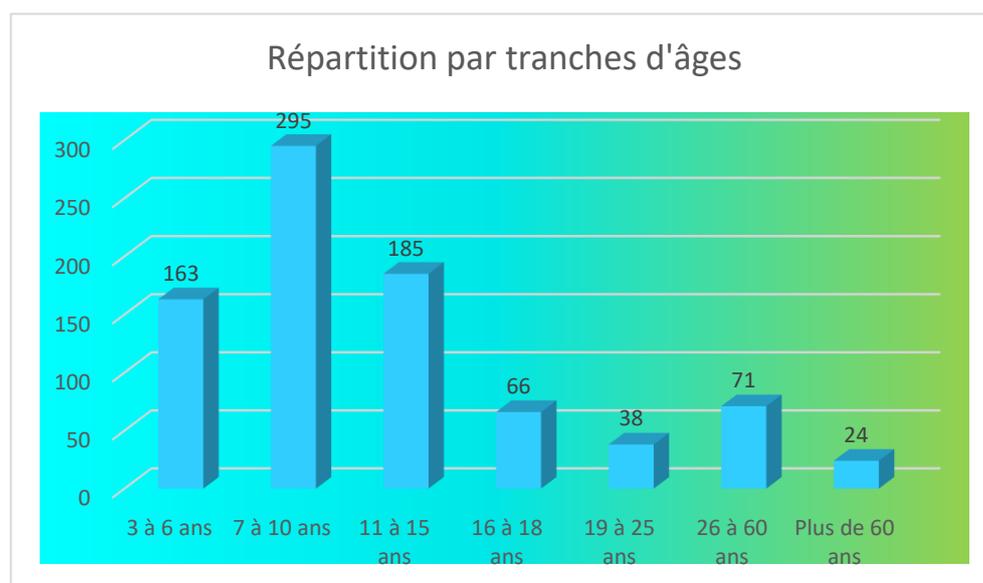
Pour le suivi de la scolarité, un dossier très précis est élaboré pour chaque élève en lien avec le logiciel IMUSE. Chaque enseignant a la possibilité d'apporter les appréciations nécessaires au bon déroulement de la scolarité.

Une validation est réalisée par la Direction avant la transmission auprès des familles.

5. Pédagogie : les chiffres (novembre 2018)

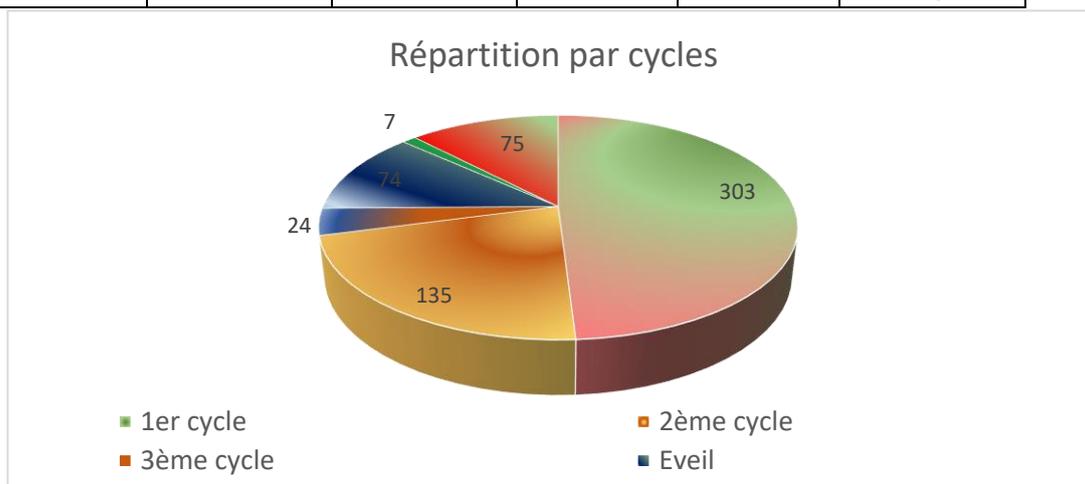
- Répartition des élèves par tranches d'âges

3 à 6 ans	7 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	19 à 25 ans	26 à 60 ans	Plus de 60 ans
163	295	185	66	38	71	24



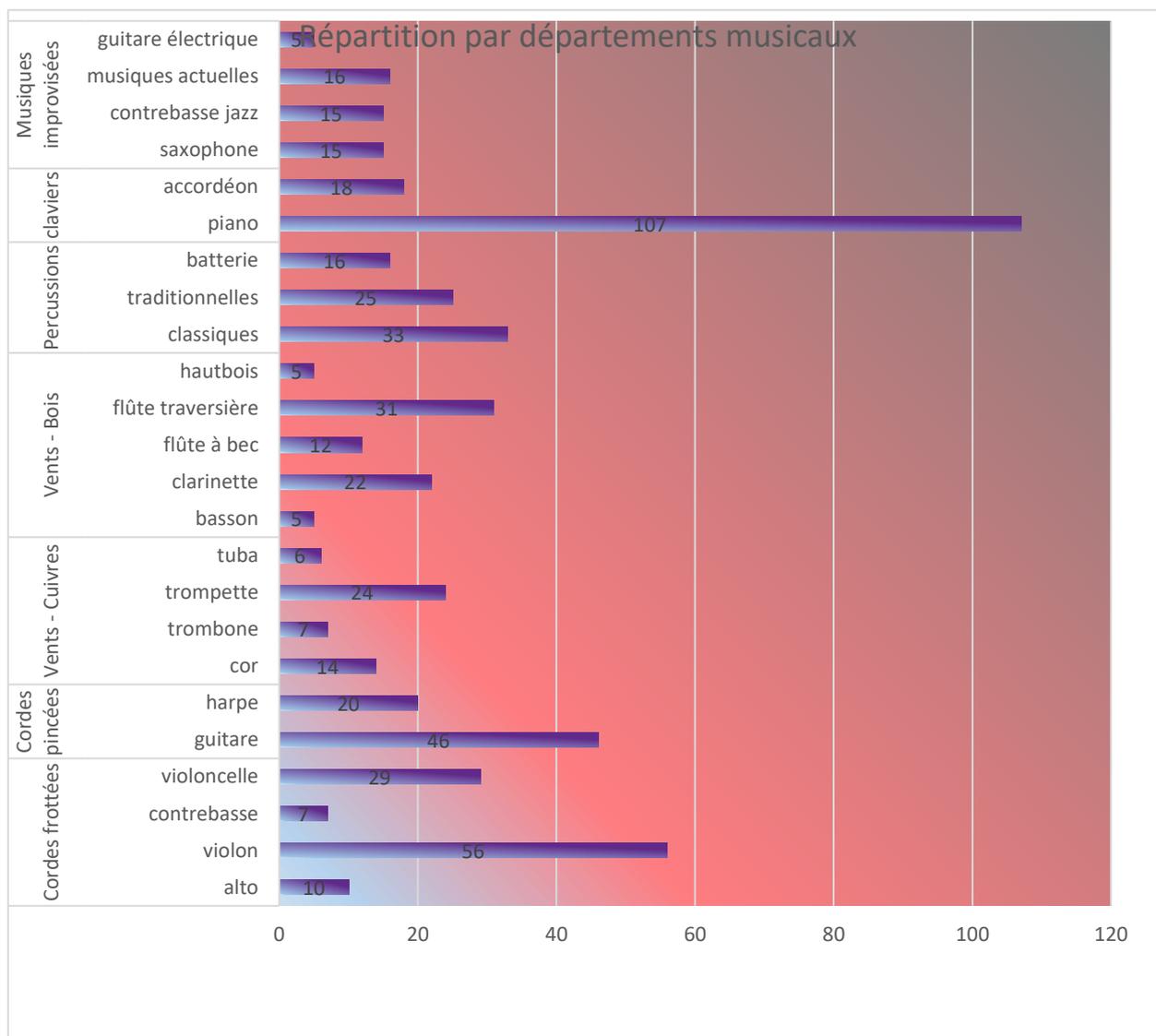
- Répartition des élèves par cycles

1er cycle	2ème cycle	3ème cycle	Eveil	Jardin Musical	Inition et pluridisciplinaire
303	135	24	74	7	75



- Répartition des effectifs par départements musicaux

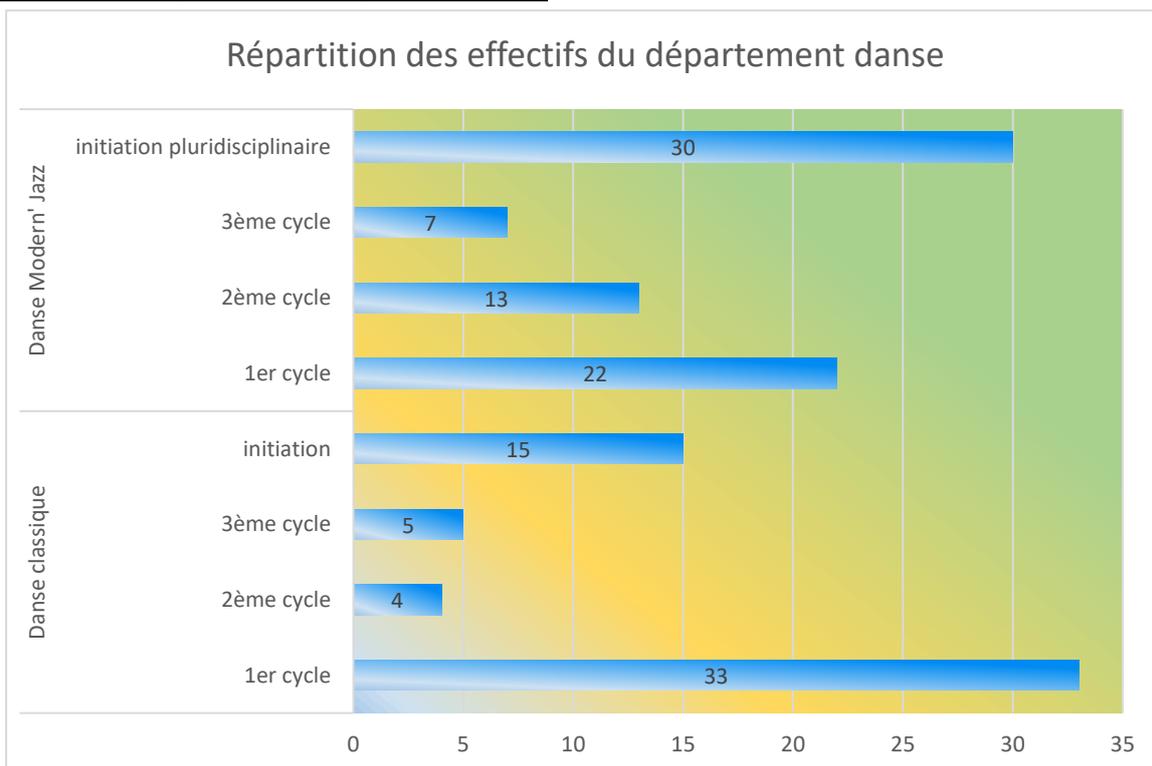
Cordes frottées	alto	10
	violon	56
	contrebasse	7
	violoncelle	29
Cordes pincées	guitare	46
	harpe	20
Vents - Cuivres	cor	14
	trombone	7
	trompette	24
	tuba	6
Vents - Bois	basson	5
	clarinette	22
	flûte à bec	12
	flûte traversière	31
	hautbois	5
Percussions	classiques	33
	traditionnelles	25
	batterie	16
claviers	piano	107
	accordéon	18
Musiques improvisées	saxophone	15
	contrebasse jazz	15
	musiques actuelles	16
	guitare électrique	5



Nota Bene : L'effectif de la classe de chant s'élève à 16 élèves.

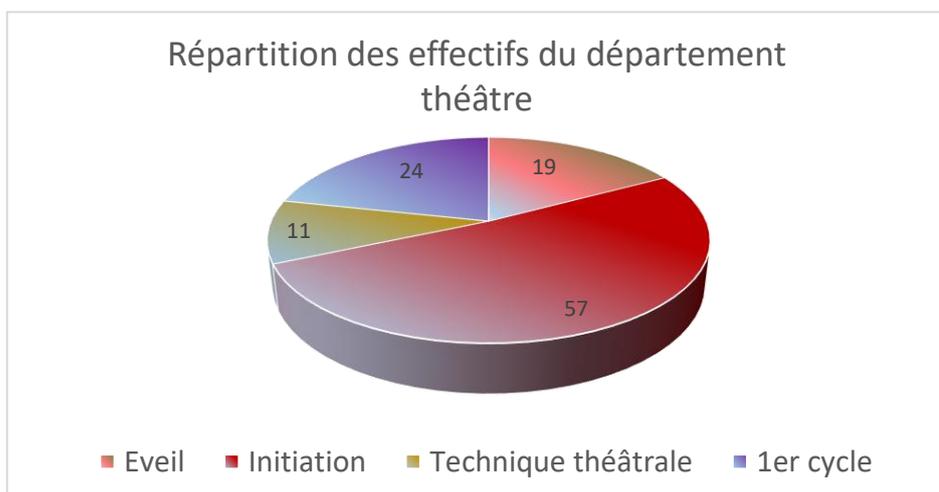
- Répartition des effectifs par cycle en danse classique et modern jazz

Danse classique	1er cycle	33
	2ème cycle	4
	3ème cycle	5
	initiation	15
Danse Modern' Jazz	1er cycle	22
	2ème cycle	13
	3ème cycle	7
	initiation pluridisciplinaire	30



- Répartition des effectifs théâtre

Eveil	Initiation	Technique théâtrale	1er cycle
19	57	11	24



6. Les pratiques collectives

Les pratiques collectives sont particulièrement développées et sont au cœur de la formation de l'élève dès le début de son apprentissage musical. Les deux premières années, le chant choral est une pratique obligatoire. Puis, à partir de la 3^{ème} année, les élèves débutent la pratique en ensembles ou peuvent continuer à la Cantoria (chorale du parcours maîtrisien). Au travers de la formation en ensembles, les élèves et les professeurs contribuent à la vie culturelle en se produisant régulièrement sur la Ville et parfois « hors les murs ». L'ensemble des pratiques collectives de Musique, Danse et Théâtre est coordonné par un enseignant.

Les pratiques collectives se déclinent de la manière suivante :

Chorales d'enfants, chœur d'adultes, orchestres à vent, orchestres 1^{er} et 2^{ème} cycle, orchestre symphonique, ensembles de percussions, ensembles mono-instrumental, ensembles de musiques actuelles et improvisées, ateliers danses et ateliers théâtraux.

7. La musique de chambre

La pratique de la musique de chambre n'est pas encore inscrite dans les habitudes des élèves au sein du conservatoire. Actuellement, les formations se construisent ponctuellement en fonction des différents projets. Le professeur de Musique et Création a en charge la mise en place des formations et des cours.

II. L'action culturelle

L'activité culturelle du Conservatoire s'inscrit dans une forte synergie artistique avec le spectacle vivant et permet un renforcement de l'attractivité et du rayonnement de l'établissement, en priorité sur la collectivité. Ainsi, il convient d'établir des actions permettant le rapprochement avec les artistes programmés dans la saison de l'Espace Culturel sous la forme de rencontres master-class et de concerts. Le conservatoire est reconnu comme un acteur culturel incontournable de la vie drancéenne. Il participe activement à de nombreuses actions en lien avec les différents partenaires.

III. Les partenariats

1. Partenariat avec l'Education Nationale

Les Classes à Horaires Aménagées des écoles élémentaires Voltaire et Salengro (62 élèves concernés)

De manière à inciter les élèves à choisir le dispositif CHAM, une initiation musicale avec la découverte des différents instruments est proposée aux élèves de CP et CE1 permettant aux élèves de choisir un instrument en toutes connaissances et en accord avec la famille. En complément, les élèves bénéficient d'une formation chant choral pour les CP. Le niveau CE1 privilégie la découverte instrumentale.

A partir du CE2 et après la décision de la commission des classes CHAM, certains élèves continuent un enseignement musical plus spécialisé. Ils bénéficient d'un cours collectif instrumental et d'un cours de formation « musicale-orchestre ». Les disciplines instrumentales proposées sont les suivantes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, basson, trompette, trombone, tuba, accordéon, harpe et percussions classiques.

Ce dispositif, mis en place en 2010, s'inscrit dans une démarche d'éducation artistique et culturelle de qualité. C'est aussi un fort accompagnement social.

De manière à finaliser les projets artistiques, les élèves se produisent au moins une fois par an. En fonction de l'importance du projet, l'Espace Culturel peut mettre ses locaux et son personnel technique à disposition pour apporter un soutien au bon déroulement des différentes manifestations.

Il est à souligner qu'il n'existe que 9 écoles qui accueillent des classes à horaires aménagés dans le département de la Seine-Saint-Denis. Les écoles Roger Salengro et Voltaire sont situées en zone prioritaire. Ces classes à horaires aménagés remportent un très vif succès en raison de l'investissement des professeurs du conservatoire. Le dispositif des classes CHAM contribue au projet éducatif des écoles concernées.

A la fin du CM2, ces élèves sont prioritaires pour poursuivre les études musicales au conservatoire.

Le dispositif CHAM est encadré par un professeur coordinateur qui assure l'organisation pédagogique et administrative en lien avec la Direction du Conservatoire et les directeurs d'écoles de l'Education Nationale.

Afin de montrer sa volonté de favoriser l'accès, aux enfants motivés, à une pratique artistique sur le temps scolaire, la ville de Drancy finance l'ensemble de ce dispositif.

Les séances éducatives de sensibilisation artistique

Dans le cadre de sa politique de sensibilisation et de manière à faire connaître l'offre pédagogique et artistique du Conservatoire, des concerts éducatifs sont proposés aux écoles maternelles et élémentaires financés par la Ville. Ces concerts ont lieu à l'auditorium du Conservatoire ou à l'Espace Culturel. Les enseignants proposent différents projets sur des esthétiques très différentes.

Pour l'année 2018 - 2019 :

- « La Belle au bois dormant » (danse) : 16 séances du CE1 au CM2 avec la sensibilisation de 394 enfants
- « Promenons-nous dans les bois » (instruments) : 14 séances de la grande section de maternelle au CE1 avec la sensibilisation de 690 enfants.

2. Les partenaires culturels municipaux et le lien avec les associations

L'activité culturelle du conservatoire s'inscrit dans la dynamique de la politique culturelle de la Ville. Le Conservatoire développe des liens étroits avec le tissu associatif.

L'Espace Culturel

L'Espace Culturel est le lieu culturel incontournable de la ville de Drancy. Grâce aux bonnes relations entre les deux structures, le conservatoire bénéficie ponctuellement du Théâtre (350 places) et de la salle Maurice Nilès (400 places), pour les auditions et spectacles demandant une plus grande capacité d'accueil du public, et d'un soutien technique non négligeable.

La Médiathèque Georges Brassens

Le conservatoire a la possibilité de se produire dans les différentes médiathèques de la Ville. La médiathèque Georges Brassens du réseau de Drancy - Dugny - Le Bourget met à disposition un auditorium (80 places). Différents concerts en petites formations peuvent être organisés dans ces structures.

Dans la perspective du nouvel équipement conservatoire - médiathèque, il conviendra de partager l'auditorium et d'élaborer une programmation commune.

Partenariat avec les Conservatoires de la Seine-Saint-Denis

Des projets pédagogiques communs sont menés avec différents conservatoires de la Seine-Saint-Denis et plus particulièrement avec les villes de la Communauté de Communes d'Est Ensemble : Le Bourget, Saint Denis et Aubervilliers. Le département des percussions fait l'objet d'échanges et de concerts réguliers. L'évaluation de fin de cycles des percussions classiques est commune à plusieurs conservatoires du département.

L'association Orchestrale Banlieue (orchestre d'harmonie)

Cette association drancéenne accueille les élèves du conservatoire de la fin de 2^{ème} cycle et 3^{ème} cycle dans le cadre de la pratique collective du conservatoire. Actuellement, une quinzaine d'élèves participent régulièrement aux répétitions et aux concerts de l'orchestre d'harmonie, dirigé par une personnalité musicale Fabrice Cantié, Directeur du conservatoire de la ville de Stains.

La participation et l'implication des élèves peuvent ainsi leur permettre de valider l'Unité de Valeur de pratiques collectives. En moyenne, trois grands concerts avec des programmes différents sont organisés au cours de la saison. Des enseignants du conservatoire de Drancy jouent dans la formation en dehors de leur temps d'enseignement pédagogique du Conservatoire et peuvent apporter ainsi un soutien supplémentaire.

Les chorales du conservatoire sont sollicitées régulièrement pour chanter lors des différents concerts avec l'orchestre d'harmonie.

L'orchestre d'harmonie rayonne sur la région Ile de France. Cette association bénéficie d'une subvention de la ville de Drancy.

Music Plus

Une convention de partenariat a été signée entre Music Plus et la Ville, favorisant le développement des musiques actuelles improvisées. L'offre pédagogique est ainsi élargie et permet de bénéficier de locaux mieux adaptés et de cours de guitare électrique.

Ainsi, Music Plus met à la disposition du conservatoire des studios de répétitions équipés avec tout le matériel nécessaire au bon déroulement des cours à savoir les amplis, les micros, la table de mixage et les claviers.

Deux enseignants du conservatoire interviennent dans des ateliers pour un accompagnement des groupes musicaux. Un enseignant spécialisé, employé par Music Plus, assure l'enseignement de la guitare électrique.

A l'initiative de Music Plus, différents stages avec des thèmes précis et des rencontres sont proposés.

L'Association des Parents d'Elèves (APE)

Réorganisée depuis peu, cette association est d'un fort soutien et d'un grand dévouement. Dans une volonté d'ouverture culturelle, elle contribue à l'encadrement des sorties de concerts et spectacles. C'est également un relais de communication auprès des familles. Une permanence à l'accueil du conservatoire est assurée tout au long de la semaine par au moins un membre de l'association. Elle facilite l'achat, pour les familles, de petits matériels, partitions, places de concerts ou spectacles dans le cadre de tarifs préférentiels.

La Ville apporte un soutien financier à l'association pour la réalisation des différents projets.

Les maisons de retraites

Le conservatoire intervient régulièrement dans ces structures pour des concerts en petites formations dans un cadre pédagogique et intergénérationnel. Ces concerts sont très appréciés.

L'hôpital de jour

Le conservatoire a signé une convention de partenariat précisant une mise à disposition des locaux du Conservatoire avec l'hôpital de jour.

Autres partenariats

En lien avec la programmation du Conservatoire, des partenariats sont menés avec différents organismes, associations pour contribuer à la réalisation des nombreux spectacles.

Des partenariats ont été réalisés avec l'orchestre des gardiens de la paix, l'association de danse Hawaï, l'association bretonne Douar Breizh de Drancy, l'association BBN Blanc Beur Noir, la Philharmonie de Paris, le Musée de l'Air et de l'Espace, le Conservatoire de Toulouse....

IV. Les ressources

1. Les ressources humaines

Le personnel du conservatoire est constitué d'agents salariés de la ville de Drancy. C'est un effectif global de 55 personnes qui travaillent, à temps complet ou non complet, pour le conservatoire.

L'équipe de Direction est composée d'un directeur et d'un responsable administratif à temps complets.

L'équipe administrative et technique a en charge la gestion administrative, le suivi de la scolarité, l'accueil des usagers ainsi que la sécurité des biens et des personnes.

Au secrétariat : 2 agents à temps complets polyvalents.

A l'accueil : 2 agents à temps complets, ils assurent également la logistique et la régie technique de l'ensemble des manifestations.

L'équipe technique de l'Espace Culturel apporte aussi son soutien pour la réalisation des manifestations plus importantes.

L'équipe pédagogique / qualification

L'équipe est composée de 47 enseignants, 10 professeurs d'enseignement artistique et 37 relevant du cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique.

2. Le pilotage de l'établissement

Le pilotage général du conservatoire est assuré par le Directeur appuyé par un fort soutien du responsable administratif formant une équipe de direction. Le Directeur du conservatoire est placé sous l'autorité de la direction générale. Il applique les orientations soumises par l'élu en charge de la Culture.

Pour toutes les questions d'organisation, la préparation de la rentrée, les relations avec les territoires, le suivi pédagogique et artistique, les relations avec les familles, la déclinaison des projets artistiques, la Direction du conservatoire s'appuie sur les propositions des coordinateurs de départements.

Toutes les questions pédagogiques sont abordées en Conseil Pédagogique qui regroupe, sous l'égide du Directeur du conservatoire, les coordinateurs de départements, la responsable administrative et une secrétaire de séance.

Les questions liées à la vie de l'établissement sont abordées au sein du Conseil Consultatif d'Etablissement.

3. Les ressources documentaires

Le conservatoire dispose d'une salle dédiée à recueillir le fond de partitions et de CD. Ce fond est accessible à l'ensemble des enseignants. Le conservatoire investit régulièrement pour enrichir le fond.

4. Les conditions matérielles

Les locaux

Installés dans un ancien collège et une ancienne école primaire, les locaux sont très optimisés compte tenu de l'effectif. Les salles sont généralement d'une bonne superficie. L'établissement bénéficie d'une salle d'audition qui sert également pour les pratiques collectives. Il est doté d'une salle de danse équipée, conforme avec un plancher double lambourrage.

Un parking gratuit est à la disposition des familles et du personnel.

L'insonorisation reste un point faible ainsi que l'isolation thermique.

La construction d'un nouveau conservatoire est très attendue pour lui permettre de poursuivre son évolution pédagogique et de proposer de meilleures conditions de travail pour tous les usagers.

Ce nouvel équipement valoriserait l'image du conservatoire sur le territoire.

Le parc instrumental

Le conservatoire est doté d'un important parc instrumental à disposition des usagers. Toute personne inscrite au conservatoire peut prétendre à un prêt d'instrument, à titre gracieux, au moins pendant un an. En fonction de la disponibilité des instruments, il est envisageable d'obtenir une année supplémentaire. Il est à souligner qu'il existe un inventaire très précis grâce à une gestion efficace effectuée par le personnel de l'accueil en lien avec le secrétariat.

Au fil des années, le Conservatoire a fait l'acquisition de nombreux instruments, notamment pour les élèves des classes à horaires aménagés.

Les classes de percussions sont dotées d'un important matériel favorisant la pratique des ensembles. Il est à préciser que les pianos sont à l'origine de la création du conservatoire. Aussi, nous avons prévu de commencer à renouveler les instruments chaque année en fonction du budget d'investissement.

5. Les ressources financières

La ville de Drancy s'est engagée dans une politique éducative et culturelle ambitieuse, elle soutient et contribue entièrement au financement du conservatoire.

Par ailleurs, et de manière à favoriser l'accès à l'enseignement artistique au plus grand nombre, la Ville propose une tarification attractive basée sur le quotient familial. (Voir en annexe la délibération).

Eléments budgétaires :

Le budget de fonctionnement attribué pour l'année 2018 a été d'un montant d'environ 23 000 €. Pour l'année 2019, il a évolué avec l'attribution d'un budget de 26 000 €.

Le budget d'investissement

Cette ligne budgétaire a été d'un montant de 25 000 € pour l'année 2018. Un budget supplémentaire de 13 000 € a été également alloué lors de la création des classes de hautbois et de basson.

Pour 2019, le montant est de 29 000 €.

Le Conservatoire de Drancy, demain

I. Le projet d'établissement, un document stratégique, un projet de service

L'intérêt d'un projet d'établissement est fortement motivé par la demande de classement ministériel mais constitue également une démarche managériale de conduite d'un projet de service, d'une réflexion avec les différents usagers et des élus.

La démarche a permis de dégager un diagnostic partagé et de formuler les orientations pour l'avenir du conservatoire.

Le label de classement ministériel favorisera les demandes de subventions pour la construction d'un nouvel équipement conservatoire-médiathèque auprès des différents organismes.

1. Les orientations stratégiques

Les constats, les analyses, les débats tout au long de l'année 2018 et 2019 ont mis en exergue plusieurs orientations. Ces orientations prennent en compte la demande de renouvellement du classement ou d'un classement supérieur compte tenu de l'évolution et des perspectives de la construction d'un nouvel équipement Conservatoire Médiathèque.

- Poursuivre le travail d'élaboration des dossiers de demandes de subventions en lien avec les services concernés.
- Se préparer, faire face aux changements, se projeter dans les nouveaux locaux du conservatoire médiathèque.
- Poursuivre la réflexion et expérimenter des actions innovantes sur le plan pédagogique dans le respect des moyens alloués.
- Conforter le rayonnement culturel de l'établissement et renforcer les partenariats
- S'inscrire dans une démarche à budget constant

2. Les objectifs pédagogiques et artistiques qui les accompagnent :

- traduisent la volonté d'un enseignement spécialisé de qualité, innovant, ouvert au plus grand nombre.

- visent une forte implication des élèves dans les projets artistiques participant ainsi au rayonnement culturel.
- Maintiennent une forte tradition partenariale.

II. Les axes du projet et les actions à développer

Axe 1 : Le projet du nouveau conservatoire - médiathèque

La construction d'un nouveau conservatoire médiathèque est devenue une priorité. Cela affirmera une reconnaissance du travail accompli. Elle permettra de valoriser l'image culturelle de la Ville et surtout de bénéficier de meilleures conditions.

Il s'agit d'un chantier important étant donné que ce nouvel équipement s'inscrit dans la refonte d'un quartier. Une démarche sera engagée pour préparer les usagers du conservatoire à se projeter dans ce nouvel espace et faire face aux différents changements.

Le soutien et le conseil de l'Etat est primordial dans l'accompagnement de ce projet.

Dans l'attente de la construction du nouvel équipement, il convient de chercher des solutions pour faciliter l'évolution de l'établissement et de se préparer au changement.

La ville de Drancy étant attaché à son développement culturel, il est prévu également la construction d'un nouvel Espace Culturel sur le territoire de Paris Terres d'Envol proche de la médiathèque Drancy-Dugny-Le Bourget.

Dès la fin de la construction de ce nouvel Espace Culturel, le conservatoire pourrait bénéficier temporairement de l'ancien équipement en disposant d'au moins une des deux salles de spectacles. Ce lieu de diffusion favoriserait la restitution des projets pédagogiques. Ce serait un moyen de préparer les équipes à la gestion du futur auditorium.

De manière à favoriser l'accès à l'enseignement artistique pour les plus jeunes, la mise en place d'un projet musical pour les premières années serait intéressant à développer, en décentralisant les cours sur la Ville.

Axe 2 : L'élargissement de l'offre pédagogique et le renforcement des classes et des esthétiques les moins développées

L'orientation est d'élargir le champ pédagogique en ouvrant l'enseignement sur différentes esthétiques. Dans le cadre sociétal d'aujourd'hui, il n'est plus concevable de proposer une Formation Musicale exclusivement classique mais il faut favoriser l'ouverture sur les répertoires. Au quotidien, nous avons l'opportunité d'avoir accès par les médias à toutes les esthétiques. Il nous paraît judicieux de développer une large écoute ainsi qu'un sens critique de manière à permettre aux élèves d'être en capacité de faire des choix.

Il faut ainsi donner aux élèves l'envie de pratiquer, de jouer, de danser et d'improviser dans différents styles.

Action 1 : Les esthétiques à développer

Le développement des musiques actuelles improvisées et des musiques du monde

Dans sa démarche d'ouverture à de nouveaux publics et compte tenu de la richesse culturelle du territoire, le conservatoire se doit d'être en mesure de répondre à de nouvelles attentes dans le domaine des musiques actuelles improvisées et des musiques du monde. Le Conservatoire étant un pôle ressources, il conviendra d'être en capacité d'accueillir et de développer de nouvelles pratiques répondant aux attentes culturelles de la population. Cet accompagnement pourrait se dérouler sous la forme d'ateliers. C'est l'opportunité d'imaginer de réfléchir sur de nouveaux parcours de formation correspondant à ces esthétiques et de tisser des liens avec les associations.

S'ouvrir sur le répertoire contemporain

Dans son ouverture à différentes esthétiques, il convient de développer une pédagogie ouverte également sur le répertoire contemporain. Des conférences et des ateliers pourront ponctuellement être mis en place. Cependant, et en s'appuyant sur des enseignants plus spécialisés dans ce domaine, il conviendra de faire connaître ce répertoire dans le cadre des évaluations et des actions diffusion.

Dans le département danse, l'ouverture d'une classe de danses africaines dans un quartier de la ville

A la demande, depuis plusieurs années, du professeur de percussions traditionnelles africaines, l'ouverture d'une classe de danses Afro-Brésiliennes est devenue nécessaire pour compléter l'offre pédagogique et de créer une synergie entre les deux classes mais également d'attirer un nouveau public de danseurs.

Les cours seraient prévus dans une salle de danse d'une maison de quartier, située près du nouveau collège Langevin. Madame le Maire a donné son accord de principe, pour la création de cette classe dès la rentrée 2019-2020.

Action 2 : Conforter certaines disciplines

Comme dans la plupart des conservatoires, le recrutement des élèves, dans certaines classes, est devenu plus difficile. Des actions prioritaires seront mises en places pour favoriser le recrutement dans les classes à faible effectif comme la contrebasse, le hautbois, le basson, le tuba, saxhorns, la classe de musique et création...

Il est important que le conservatoire trouve un équilibre entre les différentes disciplines même si la demande est forte dans certaines classes comme le piano, le violon et la guitare.

Action 3 : Diversification des parcours : diplômant, non diplômant, parcours adapté, pratique amateur, nouveaux parcours

La notion de différents parcours artistiques mise en place depuis la rentrée 2018, commence à être assimilée par l'ensemble du personnel et des usagers. Il conviendra de poursuivre la réflexion sur la mise en place depuis la rentrée 2018 des parcours et à imaginer de nouveaux parcours compte tenu du potentiel pédagogique.

La classe de Musique et Création est un atout indéniable pour développer ces nouveaux parcours.

Cette classe permettra aux élèves de découvrir les différents styles, les techniques de composition afin de les accompagner dans une démarche de création.

Ces parcours pourront être valorisés avec la mise en place de nouveaux modules validés sous la forme d'unités de valeurs.

Pour permettre aux élèves inscrits depuis de nombreuses années, le plus souvent ayant quitté le parcours diplômant, d'être accompagnés dans une activité artistique, il conviendra dans la mesure des heures allouées, de mettre en place des ateliers. Il est particulièrement difficile de maintenir du temps de cours individuel pour des élèves tout au long de la vie. Il faut aussi permettre à de nouveaux élèves d'avoir la possibilité de s'inscrire et de renouveler notre public.

Action 4 : Mise en place de classes à aménagements d'horaires, voire classes à horaires aménagés à partir de la 6^{ème}

Actuellement des classes élémentaires Cham existent mais ne permettent pas de poursuivre un enseignement musical sur le temps scolaire au-delà du CM2. A l'avenir, Il faudrait envisager de tisser des liens avec au moins un des collèges de Drancy de manière à envisager des **aménagements d'horaires** par la mise en place d'emplois du temps favorisant la pratique artistique au conservatoire sur le temps scolaire. Ce principe a l'avantage de n'avoir aucune incidence financière car il s'agit simplement d'une organisation de l'emploi du temps.

Les classes à horaires aménagées ont été demandées depuis plusieurs années mais se pose le problème du financement de ces classes par le Département : la réflexion reste engagée.

Compte tenu de l'ouverture du conservatoire sur les différentes esthétiques, il serait intéressant de pouvoir proposer une ouverture sur les musiques actuelles et improvisées dans ces classes à partir de la 6^{ème}. D'autre part, dans le cadre de la filière voix, il conviendrait de mettre en place une formation vocale auprès de ces élèves, favorisant la pratique du chant choral.

Action 5 : Offrir la possibilité d'une pratique artistique « tout au long de la vie » au sein du Conservatoire

De manière à encourager une pratique artistique tout au long de la vie, le conservatoire propose d'accompagner les élèves. Ces élèves ont la possibilité d'intégrer les ensembles de pratiques collectives et de musique de chambre. En fonction des places disponibles, ils peuvent éventuellement continuer à bénéficier d'un temps de cours individualisé. Ils se doivent de participer aux actions culturelles du conservatoire.

Action 6 : Développer la transversalité entre les disciplines et les esthétiques

Le travail pédagogique en transversalité est à faire évoluer. Le conservatoire bénéficie de nombreuses disciplines et de différentes esthétiques. C'est l'opportunité pour les enseignants et élèves de partager des projets sans rester cloisonner dans un style ou une esthétique. Le Conservatoire se doit de poursuivre sa pédagogie sur les différents répertoires dans tous les styles et de développer l'improvisation.

Axe 3 : Valorisation des pratiques collectives, de l'accompagnement et de la musique de chambre

Action 1 : Participation de l'ensemble des élèves à une pratique collective et à une implication dans la vie culturelle

La pratique collective pour les musiciens n'est pas encore devenue une habitude pour l'ensemble des élèves du conservatoire. Cette pratique se doit d'être au cœur du projet d'établissement de manière à impliquer tous les élèves dans des projets pédagogiques et de diffusion dans le cadre de la saison culturelle du Conservatoire. Cette initiative favorisera l'implication des élèves dans des projets artistiques et contribuera au développement de la pratique amateur.

Action 2 : Développer des actions communes avec l'association Orchestrale Banlieue

La pratique collective des instrumentistes à vent et percussions étant organisée avec cette association, il conviendra d'inciter les élèves à participer aux actions artistiques de cette association.

Action 3 : Développement de l'accompagnement pour les instruments polyphoniques

Mettre en place une pratique collective pour les élèves des instruments polyphoniques n'est pas toujours aisé notamment pour les élèves pianistes. De manière à faciliter la validation de l'U.V de pratique collective au même titre que les autres élèves musiciens, il est proposé aux élèves de les initier à la technique d'accompagnement notamment pour les élèves de fin de 2^{ème} cycle et de 3^{ème} cycle. C'est devenu une nécessité d'apprendre à accompagner, de développer l'écoute et les réflexes de lecture. Il convient ainsi de donner aux élèves l'envie de déchiffrer, d'être autonomes, de partager la musique avec d'autres élèves. Ces instrumentistes se doivent d'être à long terme en capacité d'assurer un accompagnement. Or actuellement, il est difficile de trouver des élèves pour accompagner d'autres élèves dans le cadre des auditions et dans les différents ensembles.

La réflexion se doit d'être poursuivie pour travailler sur les modalités d'organisation et pour former des élèves à cette pratique indispensable à la formation du musicien.

Action 4 : Pratiquer la musique de chambre

Dans le nouveau règlement pédagogique, il est précisé que l'obtention de l'U.V de musique de chambre est nécessaire pour l'attribution du Certificat d'Etudes Musicales. Cette pratique devra être assidue pour l'ensemble des élèves tout au long du 3^{ème} cycle. Ils devront se produire dans le cadre de la saison culturelle du Conservatoire.

D'autre part, les élèves de 2^{ème} cycle en capacité d'aborder le répertoire auront la possibilité de s'initier à la pratique de la musique de chambre sous réserve du temps d'enseignement disponible. Des heures d'enseignement pourront être proposées en fonction des groupes constitués. Cette pratique sera complémentaire. Elle ne remplace pas la pratique collective orchestrale ou chorale mais apporte une formation complémentaire.

Axe 4 : Structuration de certains départements

Action 1 : Structuration de la filière voix

Le conservatoire propose actuellement une offre pédagogique développée sur le chant choral et le chant qu'il convient de mieux structurer et de formaliser par des parcours de formation destinés à des enfants, des adolescents et des adultes. La mise en place d'une filière voix, conformément au schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique de juin 2014, devient nécessaire pour proposer aux élèves d'évoluer dans un cadre plus structuré. Le Conservatoire se doit d'être identifié comme un véritable pôle ressources de la voix.

Après concertation avec l'équipe pédagogique du département voix et de l'avis du Conseil Pédagogique, il est prévu de mettre en place progressivement le cursus. Ce projet sera proposé dès la rentrée de 2019 – 2020.

Ce nouveau dispositif va permettre de valoriser un apprentissage dès l'âge de 7 ans et de permettre une continuité des études dans la classe de chant lyrique ou de chant musiques actuelles. Les élèves auront la possibilité de participer à des projets artistiques en lien avec les classes instrumentales et théâtrales.

A l'avenir et en fonction du profil des élèves, un atelier mise en scène lyrique pourra être mis en place favorisant ainsi la transversalité entre les disciplines.

Ainsi, une formation structurée, la plus complète possible sera proposée au sein du conservatoire.

Action 2 : Mise en place des parcours en musiques actuelles improvisées

Le département des musiques actuelles et improvisées s'est inscrit dans la démarche des parcours diplômant et non diplômant. Il convient de poursuivre la réflexion pédagogique sur les contenus et de proposer l'accompagnement des groupes de musiques actuelles et de favoriser les liens avec la classe de Musique et Création.

Action 3 : Structuration du département de la danse

Mise en place du cursus conformément au schéma de danse

L'équipe enseignante est convaincue de la mise en place progressive d'un cursus danse respectant les orientations du Ministère.

Ouverture aux différentes esthétiques

L'ouverture à différentes esthétiques concerne également les élèves danseurs. Cela permettra un décloisonnement des classes et un travail pédagogique plus transversal entre les trois esthétiques (danse classique, danse modern jazz et danse afro-brésilienne).

Action 4 : Structuration du département théâtre

Le département théâtre s'est inscrit également dans la démarche des parcours diplômant et non diplômant conformément au schéma d'orientation du théâtre avec la mise en place des cycles. En fonction de l'évolution et la progression des élèves, on pourra envisager la mise en place d'un 3^{ème} cycle.

Axe 5 : Valoriser et développer les dispositifs pédagogiques novateurs et de création

Action 1 : Etendre le dispositif Transpédagogique aux autres départements musicaux

Ce dispositif correspond bien aux attentes des élèves qui souhaitent pratiquer la musique dans le cadre d'une formation instrumentale. Vu la réussite de ce dispositif avec le département des cordes, il conviendrait de l'étendre à d'autres départements. Cela demande une organisation rigoureuse et la disponibilité des enseignants.

Action 2 : La transversalité avec le dispositif pluridisciplinaire

Ce dispositif se doit d'être poursuivi. Après deux années d'expérience, on pense avoir trouvé une solution pour permettre aux élèves de découvrir les 3 spécialités. Après les difficultés d'emplois du temps et de disponibilité de salles, les élèves vont pouvoir bénéficier des trois cours chaque semaine favorisant un travail de qualité tout au long de l'année scolaire.

Action 3 : La classe de Musique et Création

Dans le cadre de son développement en matière d'enseignement innovant, la classe de musique et création en cours d'élaboration serait un excellent laboratoire d'expériences pédagogiques et d'innovation en matière de formation artistique de nos élèves. L'objectif serait de développer la création en proposant aux élèves un éventail de styles et de techniques de composition.

D'autre part, une connaissance des bases de Musique Assistée par Ordinateur serait un complément de la formation, à savoir : l'écriture de partitions, utilisation d'un éditeur/séquenceur de sons, programmation MIDI, techniques d'enregistrement...

Action 4 : Développer le travail en transversalité entre les spécialités

Une expérience a été mise en place l'année scolaire 2018-2019 en permettant aux élèves musiciens de travailler avec les professeurs de théâtre. Il faudrait maintenant continuer cette expérience en associant davantage les élèves musiciens avec les élèves comédiens. Cette organisation favoriserait les rencontres entre les élèves et permettrait de travailler sur une problématique commune particulièrement en ayant la possibilité d'acquérir un minimum de connaissances pour apprendre à mieux appréhender l'activité scénique.

Axe 6 : Le conservatoire conforte son rôle d'acteur culturel sur le territoire

Action 1 : Développer la participation des ensembles dans les concerts et spectacles

L'implication des élèves dans les pratiques collectives étant au cœur de l'enseignement, il conviendra de privilégier la diffusion des ensembles tout au long de l'année scolaire dans le cadre de la programmation culturelle. Les projets sur le territoire drancéen seront priorités. Des artistes invités pourront valoriser les différentes actions.

Action 2 : Renforcement des partenariats existants et recherche de nouveaux partenariats

La possibilité de pouvoir bénéficier de 2 salles de spectacles à l'Espace Culturel est un atout indéniable. Il serait judicieux d'anticiper les modalités d'organisation de manière à pouvoir bénéficier des salles. En lien avec la programmation de l'Espace Culturel, des rencontres artistiques avec les artistes programmés seront favorisés.

La proximité de la Maison de la Culture de Bobigny (MC93) est à prendre en considération pour encourager nos élèves à assister à des spectacles de qualité.

En fonction des opportunités offertes au Conservatoire, il conviendra de développer des partenariats avec les différentes structures du territoire :

- Le partenariat avec l'association Orchestrale Banlieue est à conforter et à développer. Il doit contribuer au rayonnement musical des élèves sur le territoire.

- Un projet de concert avec l'association drancéenne « Chœur et Mouvement » peut s'envisager avec un travail pédagogique commun et comme par le passé la mise en place des rencontres chorales.

Au vu d'un riche secteur associatif sur la Ville, de nombreuses opportunités sont possibles.

Poursuivre et développer des actions communes avec les médiathèques en s'associant aux projets.

Action 3 Développer des actions « hors les murs vers d'autres structures de la ville (centres de loisirs, maisons de retraite, fêtes de quartiers, avec d'autres conservatoires...)

- Poursuivre sa démarche d'actions éducatives, participer et mettre en place des actions culturelles. Il faudra se saisir des opportunités offertes à l'établissement en participant aux différentes manifestations prévues par la Ville (Fête de la Ville, Fête des quartiers, Fête de la Musique...) ou par d'autres organismes par exemple dans le cadre des manifestations en lien avec les Jeux Olympiques.
- Entretenir les liens avec les différents conservatoires du département et parfois en dehors.

Action 4 : S'inscrire dans la dynamique des jeux olympiques et paralympiques

Les arts de la culture étant au cœur du projet olympique, l'organisation d'une Olympiade Culturelle est devenue une obligation pour le pays hôte et ce durant les 4 années qui précèdent les jeux pour aboutir au festival olympique. Le conservatoire se doit de participer aux différentes actions prévues dans ce cadre et proposer des actions culturelles sur la ville en lien avec cette thématique. Cela permettra d'inclure l'ensemble des habitants pour développer des projets de pratiques artistiques.

Action 5 : Recréer des liens avec les villes jumelles

Par le passé, le conservatoire a vécu des échanges enrichissants avec les villes jumelles en Angleterre et en Allemagne.

Depuis quelques années, les liens se sont estompés. Le conservatoire souhaite à nouveau tisser des liens avec les villes jumelles par des échanges artistiques.

C'est le plus souvent une expérience humaine inoubliable et le moyen de valoriser le travail pédagogique des élèves.

Axe 7: Former et renforcer le personnel

Action 1 : Mise en place d'un plan de formation

Au même titre que les agents de la Ville, le personnel du Conservatoire bénéficie du compte personnel de formation (CPF). En complément de l'offre du CNFPT, des formations en interne peuvent être organisées répondant ainsi aux attentes des enseignants.

L'ensemble du personnel suit régulièrement les formations concernant la sécurité.

En fonction des possibilités budgétaires, un plan de formation sera établi tous les deux ans en lien avec le service de formation de la Ville.

Il est important de rappeler que la disparition de l'association ARIAM Ile de France ne permet plus d'avoir une offre de formation pédagogique bien ciblée pour les conservatoires. La réflexion est en cours au département de la Seine-Saint-Denis pour palier à ce manque et de proposer en lien avec le CNFPT une offre de formation adaptée.

Action 2 : Recrutement d'un coordonnateur des actions culturelles

Le conservatoire dispose actuellement d'un poste administratif vacant. Etant donné le fort développement des actions culturelles sur l'ensemble du territoire, il serait opportun de procéder à la création d'un poste de coordinateur des actions culturelles du Conservatoire. Placé sous l'autorité de l'équipe de direction, cet agent aura en charge l'élaboration de la programmation et son suivi administratif. Ce poste nécessite une grande disponibilité compte tenu des horaires tardifs et d'être présent lors des manifestations.

Axe 8 : La communication

Le conservatoire bénéficie du soutien du service de communication de la Ville pour ses supports de communication.

Action 1 : Consolider l'image du conservatoire et améliorer la communication et la relation aux usagers

En lien avec le service communication, poursuivre les améliorations sur les différents supports de diffusion.

La réalisation de plaquettes de documentation ciblées est à réaliser pour une meilleure compréhension des familles (plaquette théâtre, filière voix, pratiques collectives, ateliers découvertes et le cycle d'éveil, les différents parcours...).

Développer l'espace web du conservatoire en y apportant l'actualité, les temps forts de l'établissement, les documents supports servant au fonctionnement pédagogique et administratif de l'établissement (règlements pédagogique et intérieur...).

De manière à mieux communiquer auprès des usagers, il serait souhaitable de disposer d'un écran dans la salle d'attente actuelle pour diffuser l'actualité culturelle de la Ville et les informations du conservatoire.

Action 2 : Rendre plus performant la gestion dématérialisée

A ce jour, divers outils sont à la disposition de l'équipe du conservatoire et des usagers :

- Le logiciel « Imuse » permet une connaissance partagée et approfondie du fonctionnement de l'établissement : élèves et familles, nombre et durée des cours, emploi du temps des enseignants, facturation, données statistiques.

Les familles peuvent suivre, par le biais du logiciel, la scolarité de leur enfant dans toutes les disciplines. Les appréciations et les résultats sont consultables.

- De manière à faciliter les réinscriptions et inscriptions, il faudrait anticiper les modalités de l'organisation pédagogique de manière à permettre l'inscription en ligne des élèves, pour l'ensemble des cours, évitant ainsi aux familles un temps d'attente non négligeable.
- Permettre aux familles d'incorporer les pièces jointes afin de ne pas se déplacer pour effectuer le calcul du Quotient Familial.

III. Le plan d'actions

Résume les différentes actions sous la forme d'un tableau et fixe les priorités.
En cours d'élaboration